

## Le Projet éducatif et citoyen

Le Projet éducatif et citoyen (PEC), permet de réfléchir aux enjeux éducatifs actuels en impliquant les élus, les acteurs éducatifs et les parents en vue de réduire les inégalités.



## Qu'est-ce que c'est ?

- Une démarche de mobilisation des acteurs éducatifs pour concevoir et mettre en œuvre des projets répondant aux besoins du territoire, et souvent plus spécifiquement des quartiers.
- Une démarche qui permet également de favoriser la cohérence éducative, de contribuer à la définition et à l'ajustement des choix de la ville de Brest et de ses partenaires en matière de politiques éducatives (petite-enfance, enfance, jeunesse - 0/30ans).

Chacun peut participer à cette dynamique et s'impliquer dans des projets éducatifs : Maisons Pour Tous, patronages laïques, centres sociaux, établissements scolaires, crèches, halte-garderies, foyers de jeunes travailleurs, médiathèques, associations et établissements sportifs et culturels, mais aussi bien sûr les parents et habitants... En bref, tout citoyen prêt à se mobiliser pour l'éducation !

## Comment ça marche ?

Les orientations du PEC sont fixées par le Comité d'Orientation et d'Évaluation, instance regroupant les acteurs éducatifs institutionnels et associatifs (ville de Brest, Brest métropole, Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, Direction académique des services de l'Éducation nationale, Caisse d'allocations familiales du Finistère, Conseil départemental du Finistère, Préfecture du Finistère, fédérations d'éducation populaire,

fédérations d'associations de parents d'élèves).

Les orientations, sur la période 2015-2020, afin de faire de « Brest une ville éducatrice ouverte et accueillante de la petite enfance à la jeunesse », sont :

- > Construire ensemble la citoyenne et le citoyen de demain
- > Travailler à une ville solidaire, équitable et inclusive pour réduire les inégalités
- > Renforcer et faire vivre une communauté éducative

Ces orientations sont précisées par des chantiers prioritaires :

- > Tous les enfants aiment lire.
- > Le temps libre des collégiens.
- > Prévention du décrochage scolaire et accompagnement des jeunes « décrochés ».
- > Implication et participation des parents à l'action éducative.
- > Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes et renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité.
- > Accompagner les initiatives citoyennes.

De plus, des orientations propres à chaque quartier sont définies en fonction des besoins ou envies spécifiques des habitants et des professionnels de l'éducation.

Les porteurs de projets sont ainsi accompagnés et soutenus dans leurs démarches de projets, à l'échelle du quartier ou de la ville, l'engagement des agents municipaux ayant notamment pour objectif la mise en relation des acteurs, l'accompagnement humain, mais aussi technique et financier des projets, ainsi que leur valorisation.

## Le pilotage ou le soutien de projets éducatifs

Les demandes de soutien concernent les projets partenariaux (portés par au moins deux structures : associations, établissements scolaires, fédérations, etc.).

Les demandes doivent en règle générale être présentées à l'agent de développement local du quartier concerné :

Bellevue	Stéphanie Léon - <a href="mailto:stephanie.leon@mairie-brest.fr">stephanie.leon@mairie-brest.fr</a> - 02 98 00 85 11
Centre-ville	Yolande Tarteret - <a href="mailto:yolande.tarteret@mairie-brest.fr">yolande.tarteret@mairie-brest.fr</a> - 02 98 00 88 77
Europe	Carine Dreau - <a href="mailto:carine.dreau@mairie-brest.fr">carine.dreau@mairie-brest.fr</a> - 02.98.34.26.34
Lambézellec	Laurence Ménez - <a href="mailto:laurence.menez@mairie-brest.fr">laurence.menez@mairie-brest.fr</a> - 02 98 00 85 31
Quatre-Moulins	Mathieu Lavie - <a href="mailto:mathieu.lavie@mairie-brest.fr">mathieu.lavie@mairie-brest.fr</a> - 02 98 00 85 53
Saint-Marc	Laure Bernard - <a href="mailto:laure.bernard@mairie-brest.fr">laure.bernard@mairie-brest.fr</a> - 02 98 00 85 78
Saint-Pierre	Marine Rouvel - <a href="mailto:marine.rouvel@mairie-brest.fr">marine.rouvel@mairie-brest.fr</a> - 02 98 00 81 80
Pour un projet qui concerne l'ensemble de la ville, le porteur de projet peut s'adresser à : Hakima Moussaïd - <a href="mailto:hakima.moussaid@mairie-brest.fr">hakima.moussaid@mairie-brest.fr</a> - 02 98 00 86 58	

Ces projets sont ensuite suivis ou étudiés dans les instances du PEC :

1. Maîtrises d'œuvres territoriales
2. Maîtrise d'œuvre ville
3. Maîtrise d'œuvre politique

Afin de faciliter le développement de nombreux projets de qualité, la ville de Brest permet aux porteurs de projets de déposer les dossiers de demandes de subventions en ligne, ci-dessous, afin qu'ils puissent avoir des réponses dans les délais les plus courts.

## Contact

**Mission Dynamiques éducatives et jeunesse - Hôtel de ville de Brest**

2 rue Frézier  
29200 Brest

 02 98 00 80 80





Dernière mise à jour le : **04 octobre 2019**

The logo for Brest Métropole & Ville, featuring the word "Brest" in a large, bold, sans-serif font, with "MÉTROPOLE & VILLE" in a smaller, all-caps font below it. A blue diagonal line cuts through the letter "e" in "Brest".

**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

**HÔTEL DE METROPOLE**  
24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil au guichet :  
Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)  
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h /18h  
Samedi 8h30/12h30

**Hôtel de ville de Brest**  
2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[Mentions légales](#)

✓ OK, tout accepter

[Personnaliser](#)